

Avis d'appel public à concurrence

MAIRIE DE BIGUGLIA

Service de transports scolaires sur le temps scolaire pour l'ensemble des groupes scolaires de la commune

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.biguglia.fr> Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com:443/1578>. Type d'organisme : Commune.

Objet du marché

Service de transports scolaires sur le temps scolaire pour l'ensemble des groupes scolaires de la commune.

Type de marché

Services.

Site ou lieu d'exécution principal

Commune de Biguglia 20620 Biguglia .

Classification C.P.V

Objet Principal : 60130000-8(1)

L'avis implique un accord cadre. Autres informations : Il s'agit d'un marché valable un an renouvelable 3 fois tacitement pour trois période de un an.

Refus des variantes.

Accord cadre

Durée de l'accord-cadre en année(s) : 1 Valeur : 116 000,00 euros. Fréquence et valeur des marchés à attribuer : relance du marché prévue en février 2026

Présentation des lots

Possibilité de présenter une offre pour : l'ensemble des lots. Lot 1 - Ecole Vincentello d'Istria Etendue ou Quantité : Maximum 15.000,00 ? HT par an Lot 2 - Ecole Toussaint Massoni Etendue ou Quantité : Maximum 7.000,00 ? HT par an Lot 3 - Ecole Simone Peretti Etendue ou Quantité : Maximum 7.000,00 ? HT par an

Durée du marché : 12 mois à compter de la notification du marché.

Conditions relatives au marché

Unité monétaire utilisée : l'euro Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public : - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D 8222-8 du code du travail. - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12). Autres renseignements demandés : - cartes violettes des véhicules (bus) utilisés pour la prestation - Agrément des chauffeurs par la médecine du travail

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 50 % prix des prestations 50 % Valeur technique

Type de procédure

Procédure adaptée.

Délais

Date limite de réception des offres : 10 mars 2022 à 12 heures. Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2022-04

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : téléchargement gratuit à l'adresse suivante : <https://www.achatspublicscorse.com:443/1578>

Conditions de remise des offres ou des candidatures

remise dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.achatspublicscorse.com:443/1578>.

Adresse(s) complémentaire(s)

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : M GIABICONI Jean-Charles Maire, R.N. 193, BP 48, 20620 BIGUGLIA, Tel : 0495589858 - Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse internet (url) : <https://www.biguglia.fr>

Date d'envoi du présent avis

17 février 2022.